



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 24 mars 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) le mardi 28 mars prochain, **une interruption de l'application « Titres Electroniques Sécurisés (TES) utilisée pour les passeports et les CNI est nécessaire le lundi 27 mars 2017. Aucune demande de carte nationale d'identité ou de passeport ne pourra donc être déposée en mairie ce jour là.**

Dès le 28 mars, les demandes pourront être enregistrées auprès des mairies dotées d'un dispositif de recueil de titres dans le Bas-Rhin listées ci-après :

- BISCHHEIM
- BISCHWILLER
- BRUMATH
- DRULINGEN
- ECKBOLSHEIM
- ERSTEIN
- FEGERSHEIM
- GEISPOLSHHEIM
- HAGUENAU
- HOENHEIM
- ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
- INGWILLER
- LAUTERBOURG
- LA WANTZENAU
- LINGOLSHEIM
- MOLSHEIM
- NIEDERBRONN-LES- BAINS
- OBERNAI
- OSTWALD
- SARRE UNION
- SAVERNE
- SCHILTIGHEIM
- SCHIRMECK
- SÉLESTAT
- SOUFFELWEYERSHEIM
- STRASBOURG
- TRUCHTERSHEIM
- VENDENHEIM
- VILLÉ
- WASSELONNE
- WISSEMBOURG

Une commune supplémentaire -VAL DE MODER- sera, par ailleurs, équipée prochainement.

Toutes informations utiles relatives aux nouvelles modalités d'instruction des cartes nationales d'identité sur le site de la préfecture sont accessibles via le lien précisé ci-après :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Informations-liees-aux-services/Carte-nationale-d-identite-De-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-28-mars>

Contact presse : Préfecture du Bas-Rhin - Viviane Chevallier  
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

Retrouvez les informations : site internet de la préfecture : [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> - Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>